



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGTIÈME SESSION

Nairobi, Kenya, 1 - 5 février 2016

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX: OPPORTUNITÉS ET ENJEUX

1. Selon la FAO, les Produits forestiers non ligneux (PFNL) sont des denrées d'origine biologique autres que le bois et dérivées des forêts, d'autres terres boisées et d'arbres hors forêts. Ils sont importants partout en Afrique, en particulier en Afrique centrale pour plus de 100 millions d'habitants pour lesquels ils servent de sources d'emplois et de revenus, d'alimentation, de produits médicinaux pour guérir les affections courantes et de matériaux de construction. En Afrique centrale, les PFNL sont devenus plus importants durant la crise économique du milieu des années 1980 qui a causé le déclin des prix du cacao et du café et a poussé les paysans à diversifier leurs sources de revenu en exploitant de plus en plus les PFNL pour la consommation et principalement pour la vente (FAO, 2014). La présente contribution discute des opportunités et enjeux des PFNL en Afrique et fait des recommandations à l'attention de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA).

I. Importance des PFNL pour les économies en Afrique et les moyens d'existence ruraux

A. Importance des PFNL pour les économies en Afrique

2. Les PFNL sont importants pour les économies nationales en Afrique. Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être déployés afin d'obtenir des données statistiques plus fiables. Au Cameroun, la valeur des PFNL commercialisés annuellement varie entre 120 millions USD (Eba Atyi

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

et al., 2013) et 470 millions (Ingram et al., 2010¹). En plus, le Gouvernement du Cameroun collecte 230 000 USD en recettes fiscales sur les PFNL (Eba Atyi et al., 2013)². En Namibie, la valeur annuelle des PFNL varie entre 12 et 76 millions USD, tandis qu'elle est de 26 millions de dollars EU au Botswana et de 36 millions de dollars EU au Swaziland (Lehoux et Chakib, 2012). En Afrique du sud, la valeur économique des plantes médicinales est de 42,5 millions de dollars EU (Lehoux et Chakib, 2012).

B. Importance des PFNL pour les moyens d'existence ruraux

3. Les PFNL fournissent l'emploi aux femmes et hommes et renforcent la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages. Au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC), les PFNL constituent la principale source de revenus pour 30 pour cent des récolteurs (Ingram, 2012). Au Cameroun et en République centrafricaine, les marchandes de l'espèce Gnetum, un légume feuillu, peuvent gagner respectivement entre 98 et 110 dollars EU et 132 dollars EU par mois, un montant supérieur au salaire minimum de ces pays (Ingram et al., 2010). Les recettes obtenues de la vente des PFNL permettent aux communautés locales d'acheter de la nourriture (Objectif de développement durable 2 (ODD2³)), de payer les frais de scolarité des enfants (ODD4) et les frais médicaux et les vêtements (ODD3) (Tableau 1).

Tableau 1 : Allocation des recettes de la vente des PFNL dans les pays de la COMIFAC (%)

Pays de la COMIFAC ⁴	Alimentation (ODD 2)	Éducation (ODD 4)	Santé (ODD 3)	Vêtements (ODD 3)
Burundi	28,0	9,5	5,9	8,9
Cameroun	26,4	29,1	24,7	6,7
Tchad	32,0	14,0	26,0	15,0
RCA	19,6	14,9	21,7	17,0
Congo	29,1	11,0	26,1	16,5
RDC	32,0	26,0	14,0	10,0
Guinée équatoriale	35,0	20,0	15,0	0,0
Gabon	27,0	10,9	17,5	7,3
Rwanda	16,9	10,1	13,4	7,8
Sao Tome et Principe	32,0	14,0	26,0	15,0

Source: Projets PFNL de la FAO

II. Exemples de projets en Afrique pour le développement du secteur

4. En Afrique centrale et sous la supervision de la COMIFAC, plusieurs organisations internationales ont appuyé des projets visant à développer le secteur des PFNL. Depuis 1996, le Centre agroforestier mondial (ICRAF) œuvre à domestiquer les PFNL, tandis que le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) travaillait sur l'organisation, la conduite et la performance des marchés des PFNL (Ndoye et al., 1997). La FAO a mis en œuvre plusieurs projets sur les PFNL depuis 2003. Les sujets abordés sont le développement de l'esprit d'entreprise, la sécurité alimentaire, les politiques, les stratégies et la gestion durable des PFNL dans les pays de la COMIFAC. En Afrique occidentale, orientale, australe et septentrionale, plusieurs projets ont été mis en œuvre pour développer le secteur des PFNL (Walters, 2001). Toutefois, malgré tous ces efforts, une volonté

¹ Y compris le bois de feu

² Ce montant est faible. Il a été recommandé dans la révision de la Loi forestière actuelle d'augmenter l'imposition.

³ ODD=Objectifs de développement durable définis en 2015 par les Nations unies

⁴ Commission des forêts de l'Afrique centrale

politique plus marquée est nécessaire pour relancer et renforcer la possibilité pour l'Afrique d'obtenir des recettes plus conséquentes des exportations de PFNL.

III. Exigences pour la promotion des opportunités commerciales

5. Afin d'accroître le potentiel commercial des PFNL, il est nécessaire de prêter une attention particulière aux questions suivantes.
6. Le développement des infrastructures: de meilleures routes sont nécessaires pour faciliter la circulation des PFNL des zones d'approvisionnement aux centres de distribution. Des installations de stockage sont également requises pour permettre de satisfaire la demande de PFNL.
7. La transformation locale des PFNL doit être stimulée pour une valorisation accrue et la création d'emplois. L'équipement de transformation doit être à un prix abordable et être disséminé à travers l'Afrique.
8. L'amélioration du conditionnement et de la qualité générale des produits permettra de renforcer la compétitivité du secteur des PFNL tout en comblant les besoins et préférences des consommateurs.
9. Le développement du marché et de l'esprit d'entreprise: Les marchés de PFNL doivent être organisés et structurés de manière à les formaliser. En outre, la capacité des acteurs impliqués dans les chaînes de valeur des PFNL doivent être renforcées pour leur permettre de faire face aux défis des marchés de la globalisation. Cela permettra aux communautés économiques de maximiser les recettes qu'elles perçoivent de la vente des PFNL, ce qui leur donnera plus d'incitation à protéger les arbres porteurs de PFNL. Le développement des marchés locaux, nationaux et régionaux contribuera également à faciliter le commerce de PFNL au sein des pays et entre ceux-ci.
10. Les cadres politiques, juridiques et institutionnels doivent être améliorés et adaptés au contexte local. Avec l'appui de la FAO, les 10 pays membres de la COMIFAC ont fait beaucoup de progrès dans l'incorporation des directives de la COMIFAC sur les PFNL dans leurs législations nationales.
11. Il est nécessaire d'assurer que les communautés locales ont un accès sûr aux PFNL. Il faudra en particulier s'intéresser aux femmes car ce sont des utilisatrices importantes des forêts et des ressources forestières, notamment des PFNL.
12. La certification des PFNL en y intégrant la qualité et la traçabilité du produit doit être encouragée pour permettre aux communautés locales d'obtenir des prix plus élevés pour leurs PFNL. Le Projet « prokarité » mis en œuvre par l'ICRAF a réalisé des progrès notables dans la certification des produits du karité (Masters et al., 2004). Cette initiative, qui est en passe de devenir très populaire en Afrique centrale, est liée au concept de l'indication géographique qui identifie l'origine du produit par un signe. En outre, les « qualités, caractéristiques, ou la notoriété des produits doivent essentiellement être dus au lieu de leur origine » (http://www.wipo.int/geo_indications/fr/). Au Cameroun, le miel provenant du Mont Oku a déjà une indication géographique. D'autres PFNL tels que *Gnetum spp*, *Ricinodendron heudelotii*, *Irvingia gabonensis*, *Garcinia kola*, et *Cola acuminata* suivront bientôt (Kazé, Béatrice, 2015).

IV. Menace pour les moyens d'existence des communautés

13. Le commerce international des PFNL permet aux pays africains de percevoir des recettes importantes et doit être stimulé. Par exemple, l'exportation de gomme arabique par le Nigéria a été

estimée à 82,08 millions de dollars EU en 2004⁵. Les exportations de beurre de karité du Burkina Faso se sont élevées à 2 934 milliards de francs CFA (4,89 millions de dollars EU)⁶. Toutefois, les pays africains bénéficieraient davantage de l'exportation de PFNL transformés que de l'exportation de PFNL non-transformés.

14. La déforestation et la dégradation des forêts constituent un défi important dans la mesure où elles réduisent le nombre d'arbres porteurs de PFNL, ayant ainsi un impact néfaste sur les opportunités de moyens d'existence des communautés dépendantes des forêts. En outre, la plupart des arbres porteurs de PFNL tels que *Baillonella toxisperma* (moabi) et *Entandrophragma cylindricum* (Sapelli) sont non seulement de bonnes sources de PFNL pour les communautés locales, mais fournissent également du bois précieux pour les compagnies d'exploitation forestière. La domestication et la culture d'arbres porteurs de PFNL pourraient réduire les conflits entre les communautés locales et les compagnies forestières.

V. Points à considérer

15. La Commission pourrait envisager de:

- Encourager les gouvernements en Afrique à soutenir la valorisation des PFNL, le développement des marchés et de l'entrepreneuriat visant à accroître la production et les revenus et à renforcer la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- Encourager les gouvernements en Afrique à mettre en place des institutions viables qui collectent des données fiables sur les chaînes de valeur de façon durable.
- Encourager la FAO à poursuivre son dialogue avec les responsables politiques en Afrique afin de les sensibiliser sur l'importance des PFNL pour les moyens d'existence, la réduction de la pauvreté, et la sécurité alimentaire et la nutrition, et sur la nécessité d'investir dans le secteur des PFNL.

Bibliographie

COMIFAC (2008). Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale. Série politique numéro 2. Yaoundé, Cameroun.

Eba'a Atyi Richard, Guillaume Lescuyer, Jonas Ngouhouo Poufoun, et Thérèse Moulendé Fouda (2013). Etude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun. Center for International Forestry Research. Bogor, Indonésie.

FAO (2014). Results from the partnership between FAO and COMIFAC in Central Africa. GCP/RAF/479/AFB. Information note N° 2. FAO, Central African Forest Commission (COMIFAC), Congo Basin Forest Fund (CBFF). September 2014.

<http://investirauburkina.net/index.php/syntheses-economiques/agro/item/620-beurre-de-karite-la-reprise-des-exportations-se-confirme>

<http://www.foramfera.com/index.php/news-and-press-release/item/111-gum-arabic-export-in-nigeria-non-oil-export-opportunity-in-nigeria>

http://www.wipo.int/geo_indications/en/

⁵ <http://www.foramfera.com/index.php/news-and-press-release/item/111-gum-arabic-export-in-nigeria-non-oil-export-opportunity-in-nigeria>

⁶ <http://investirauburkina.net/index.php/syntheses-economiques/agro/item/620-beurre-de-karite-la-reprise-des-exportations-se-confirme>

Ingram, Verina (2012). Forest to farm to market interfaces for non-timber forest products in Central Africa. *Nature and Fauna* 26: 43-48.

Ingram, Verina, Ousseynou Ndoye, Donald Midoko Iponga, Julius Tieguhong Chupezi, Rober Nasi (2010). Les produits forestiers non ligneux : contribution aux économies nationales et stratégies pour une gestion durable. *Etat des Forêts du Bassin du Congo*.

Karé, Beatrice (2015). Cameroun - Consommation: L'okok et le Riz de Tonga bientôt labélisés. *Cameroun info net*, 4 novembre 2015.

Lehoux, Hugo and AnisChakib (2012). Subregional report on Non Wood Forest Products. Southern Africa. Food and Agricultural Organization, FOFP.

Masters, E.T., J.A. Yidana, and P. N. Lovett (2004). Rendre la gestion plus rationnelle grâce au commerce : les produits de karité en Afrique.

Ndoye Ousseynou, Manuel Ruiz Perez and Antoine Eyebe (1997). The markets of NTFP in the humid forest zone of Cameroon. ODI Rural Development Forestry Network, Network paper 22c. Winter 1997/1998.

Walters, Sven (2001). Non-wood forest products in Africa: a regional and national overview. Non-wood forest product program, Forestry Department, FAO.